

ASSOCIATION
LOI 1901



Alban Charlet
Président

Maison de L'Isle-Adam
95290 L'Isle-Adam

Téléphone : 01 34 08 52 56
Email : charlet.alban@neuf.fr

DANS CE
NUMÉRO :

Inventaire des actions 08	2
La ronde des mésanges.	2
Les projets 2009.	3
En savoir plus 'le renard'	3
Aux amis randonneurs.	3
Le réchauffement Climatique	4
Calendrier des activités	4



Maison des Associations
de L'Isle-Adam

L'Isle-Adam pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 05

2009 JANVIER

Le mot du Président



En ce début d'année 2009, les membres du conseil d'administration et moi-même vous présentons ainsi qu'à votre famille, nos **meilleurs vœux**.

Pour notre association, l'année écoulée a été celle du changement. Les modifications apportées à ses statuts lui permettent dorénavant d'élargir ses prérogatives à la sauvegarde de l'environnement, la défense des forêts du Val d'Oise et des autres milieux naturels auprès des instances gouvernementales, régionales, départementales, municipales, (voir détail des actions dans ce bulletin).

Pour être cohérent avec ces aménagements, L'A.F.I.A est donc devenue L'I.A.S.E.F. (**L'Isle-Adam pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts**).

Au cours des années 90, l'équivalent en surface d'un département français a été soustrait aux milieux naturels. Cette triste réalité est là pour nous rappeler l'urgence de la mobilisation en ce début d'année.

Ne pas réagir aujourd'hui, c'est attendre les yeux fermés l'irréparable pour demain. Néanmoins, la protection de l'environnement n'est pas synonyme de refus du développement économique et du progrès. Par une approche constructive privilégiant le développement durable et le dialogue avec les différents acteurs concernés,

nous souhaitons œuvrer avec tous, pour préserver le patrimoine naturel dont hériteront nos enfants et petits enfants.

Nos actions ne doivent pas pour autant nous amener à négliger les campagnes visant à inculquer au public le sens et la connaissance de la nature.

Pour vous faire partager leurs connaissances, un groupe d'amis, membres de l'I.A.S.E.F, vous proposera tous les trimestres un programme d'activités.

Mieux connaître les milieux naturels, c'est être mieux armé pour les préserver.

Par le renouvellement de votre adhésion, vous nous avez témoigné de votre soutien, soyez en remerciés.

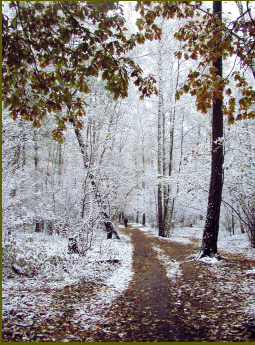
Pour encore mieux faire entendre notre voix et renforcer notre crédibilité auprès des différentes instances, l'évolution du nombre d'adhérents de notre association est très importante.

Nous comptons donc sur vous pour faire découvrir l'I.A.S.E.F à vos proches, à vos amis.

(un formulaire d'inscription se trouve en dernière page du bulletin N°4)

A. CHARLET
Président





Si il fallait un jour que les forêts disparaissent, l'homme n'aurait plus que son arbre généalogique pour pleurer.

Albert Einstein

Mésange Nonette



Mésange Bleue



Mésange Charbonnière



Mésange Huppée



Mésange longue queue



Le début d'année est la période propice à l'inventaire et aux projets...

La Défense de l'environnement

Prolongement de l'A 16 :

Les associations, dont la nôtre, préconisaient le **projet B** le plus court, le moins pénalisant pour nos amis les agriculteurs et qui avait l'avantage de ne pas amputer une nouvelle fois notre forêt.

Nous avons été écoutés, mais nous restons vigilants sur le cahier des charges et la réalisation des aménagements (passages pour le gibier, passerelles pour les randonneurs ...).

Lac des Ciments :

Nos statuts ne nous permettaient pas d'intervenir dans la procédure judiciaire (*action en dehors de la forêt de*

l'Isle-Adam...). Aujourd'hui notre intervention est possible grâce aux nouveaux statuts de notre association. Nous avons donc contesté la décision de M. Le Préfet du Val d'Oise et l'avons également informé par courrier recommandé de notre solidarité concernant les actions entreprises par les Amis de la Terre et Val d'Oise Environnement.

Par courrier, nous avons demandé à la Région, au Conseil Général et à l'agence des espaces verts, l'étude d'une solution alternative au remblaiement et avons aussi proposé notre collaboration avec les autres associations pour envisager un nouvel aménagement du lac.

Au forum des associations, nous avons relayé une pétition lancée par Les Amis du lac. Nous avons récolté, sur la journée, 471 signatures.

Les actions communes ont permis la suspension de l'arrêté préfectoral par le tribunal administratif. Bien sûr la partie n'est pas encore gagnée car M. le Préfet du Val d'Oise et M. BORLOO Ministre de l'écologie ont fait appel devant le Conseil d'Etat ... Mais ce qui ne devait être qu'une formalité après une enquête publique bâclée, est devenu aujourd'hui « un scandale écologique » connu de tous grâce aux rédactionnels parus dans la presse écrite et aux reportages diffusés sur nos chaînes TV, sans oublier les prises de position de nos élus et de votre réactivité.

Quand la cause est juste et dans l'intérêt de tous, *la raison doit l'emporter sur les profits de certaines sociétés sans scrupules.*

Nous restons mobilisés pour suivre l'évolution de ce dossier.

Gestion des Forêts :

Suite à notre changement de statuts, nous avons demandé à être reçus par M. James, directeur de l'agence O.N.F de Versailles. Après avoir assisté aux comités de gestions des massifs de L'Isle-Adam et Montmorency, nous avons exprimé nos craintes et posé des questions précises sur la qualité et le volume des coupes en cours ou à venir. A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse. Nous ne nous opposons pas systématiquement aux coupes car l'exploitation, dès lors qu'elle est raisonnée, permet l'entretien de la forêt. En revanche, nous souhaitons qu'un certain équilibre soit maintenu et que la qualité de nos forêts ne soit pas sacrifiée sur l'autel du profit et de la rentabilité. Nos inquiétudes sont partagées par nos Amis des Forêts de Fontainebleau. Nous ferons paraître dans notre prochain bulletin, l'article édité dans leur revue. Nous espérons des engagements précis de L'O.N.F afin que notre massif conserve sa spécificité de « forêt d'accueil ». Sauf agréable surprise, ce dossier sera notre principale préoccupation en 2009 et très certainement dans les années à venir.

Le port de Saint Ouen l'Aumône :

Notre association était présente à Auvers sur Oise lors de la dernière manifestation. Nous avons également signé le manifeste du Collectif des Associations de Défense de l'Oise. Depuis, nous avons appris par voix de presse que le port autonome de Paris avait choisi la concertation et non le passage en force. Nous restons en contact avec Mme Françoise PITON, Présidente de « Vivre dans la vallée de l'Oise » pour suivre attentivement l'évolution de ce dossier.

Faisons connaissance avec nos oiseaux.....

La ronde hivernale des mésanges

Dans notre région sept espèces de mésanges sont présentes (charbonnière, bleue, huppée, nonnette, longue queue et plus rarement la noire et la boréale)

En hiver dans les bois, nous pouvons observer des troupes de mésanges passer d'arbre en arbre, faire des acrobaties dans les branches pour dénicher la moindre larve ou le moindre insecte sous l'écorce. Ces différentes espèces s'associent pour composer ces groupes et sont parfois accompagnés de roitelets huppés. www.oiseaux.net .

JM. Ternisien

Le début d'année est la période propice à l'inventaire et aux projets...*(Suite)*

Les projets en 2009 :

Démarche site « Natura 2000 »

L'objectif est d'engager les démarches permettant d'obtenir l'intégration de nos forêts au réseau européen des sites « Natura 2000 » (*sites présentant un intérêt pour la protection de certaines espèces et de leurs habitats naturels*). Il s'agit d'une procédure de gestion qui s'inscrit dans une optique de développement durable et qui repose sur la mise en place d'une charte à laquelle adhèrent les propriétaires et les exploitants publics et privés. Elle concerne actuellement, 8 à 12% du territoire national et bénéficie d'un financement européen.

Nos forêts, abritant des espèces déterminantes d'oiseaux, remplissent les conditions nécessaires.

Il s'agit de défendre le dossier auprès de la D.I.R.E.N. Nos amis Laurent CASSIGNARD, Jean-Marie TERNISIEN et Jean-Luc BARRALLIER (*secrétaire général de Val d'Oise environnement*) travaillent sur la préparation de ce dossier.

Classement « Forêt de Protection » des massifs L'Isle-Adam / Carnelle

Le classement en forêt de protection confère un statut administratif strict, opposable aux tiers. Son but est d'éviter le morcellement, le mitage des massifs forestiers par des exploitations de carrières, des constructions, etc ...

(voir l'article de Laurent, bulletin n°4, réflexions sur la protection des forêts périurbaines).

A ce titre, il peut être un complément à la démarche « Natura 2000 » en combinant la gestion des activités dans une optique de développement durable et la protection stricto sensu afin d'éviter des atteintes irréparables.



En savoir plus sur le Renard...

Le territoire Français héberge 5 espèces de grands prédateurs : trois sont circonscrites dans leurs zones de réintroduction ou de retour naturel (Massif Alpin pour le loup, Jura et Vosges pour le lynx, Pyrénées pour l'ours). Les deux autres, le renard et le blaireau, se répartissent dans la totalité de l'hexagone. Le renard est de loin le carnivore sauvage le plus abondant. Au voisinage des villes de l'Île de France (*l'Isle-Adam par exemple*), il peut, grâce à l'exploitation alimentaire des poubelles, atteindre une concentration de 20 individus au Km² ce qui, pour notre forêt, donnerait en principe une population de 30 animaux.

FICHE SIGNALÉTIQUE :

5 Kg pour les femelles, 7 Kg pour les mâles. Pupilles verticales comme le chat.

Alimentation : 500 g par jour en moyenne ; principalement rongeurs (campagnols, rats, souris 6 à 10 000 par an) mais aussi dans une moindre mesure hérissons, oiseaux (2% du total), grenouilles, escargots, vers de terre, coléoptères etc... En saison, beaucoup de fruits. En ville, les renards visitent régulièrement les poubelles.

Accouplement de Décembre à Février. En période de rut, les testicules des mâles voient leur volume multiplié par 6.

Mise bas de Mars à Mai. (4 à 5 petits qui quitteront la mère à l'Automne). Forte mortalité chez les jeunes : un seul sur quatre nouveau-nés atteindra l'âge d'un an.

Jean CAUCHY
Docteur vétérinaire



Renard Roux



Renardeau

Amis Randonneurs, quelques recommandations utiles...

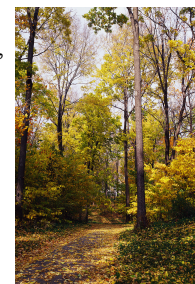
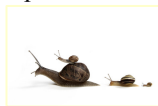


Vous avez fait le plein d'énergie avant de partir vous promener en forêt.

Pour entretenir cette énergie vous avez rempli votre sac à dos de sandwiches, biscuits, fruits et bouteilles diverses.

Si vous avez fait le bon choix de provisions vous devez normalement avoir la force de ramener les emballages vides dans votre sac à dos plutôt que de les abandonner sur place.

Merci pour la forêt et pour les promeneurs qui passeront derrière vous !





Le réchauffement climatique et les risques d'inondation



Ce qui inquiète les scientifiques c'est la rapidité de la perte de glace en Antarctique qui se serait accrue de 75% en 10 ans. Une élévation du niveau des océans de 3 mètres d'ici à 2100 est envisagée par les mêmes scientifiques, qui se basent sur la vitesse d'élévation des océans, qui a doublée au cours des dernières décennies alors que leurs niveaux sont restés stable durant 3000 ans. Ceci est confirmé par les archéologues et géologues comme Peter WARD, dans un ouvrage qu'il publiera en 2009 sur «les impacts de l'élévation des océans» agriculture, urbanisme, transport, tout va être bouleversé. Pour lui la hausse du niveau marin est de loin la conséquence la plus importante du réchauffement climatique.

Première raison

Plus l'eau est chaude plus elle occupe un volume important. C'est ce que l'on appelle la dilatation thermique. Elle était pour un quart de l'élévation des océans entre 1993 et 2003. Elle serait maintenant responsable de la moitié de la montée des eaux.

La deuxième raison est que les océans montent parce qu'ils contiennent de l'eau autrefois piégée dans les réserves de glace continentale (glaciers, le pergélisol en Sibérie qui en plus libère du méthane qui accélère le réchauffement car il est 23 fois énergétique que le CO²).

En 2003 les climatologues envisageaient une hausse de 60 cm des océans d'ici à 2100 comme une limite que les plus pessimistes ne pensaient même pas atteindre. Aujourd'hui, ils pensent que la montée des océans sera de 3 mètres.

Pourquoi ce revirement ?

1° - par la fonte des glaciers côtiers (Isberg) du Groeland, qui en temps normal est compensée par l'enneigement. Ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour mémoire la fonte complète du Groeland ferait monter le niveau des océans de 7 mètres. Ceci c'est déjà produit voilà 130000 ans.

2° - La fonte des glaciers côtiers de l'Antarctique, si 1% de la masse des glaces fond, le niveau des océans montera de 3 mètres.
3° - Une accélération de la fonte de ces glaciers se produit actuellement due à de l'eau plus chaude de l'océan, qui vient miner le dessous des glaciers reposant sur les roches du continent qui leur sert d'assise, ce qui ne s'était jamais produit jusqu'ici (avant notre existence).

Ce dernier point étant capital, des carottages sont envisagés dans la partie Est du continent Antarctique, pour vérifier cette hypothèse (au jour d'aujourd'hui le prélèvement a eu lieu).

Les conséquences de la montée des océans aujourd'hui :

Si le niveau des océans s'est élevé voilà 120000 ans nous en étions encore qu'au début de notre aire, les êtres vivants d'alors s'adaptèrent. Mais aujourd'hui les conséquences seront dramatiques :

- déplacement des populations en France, mais aussi dans le monde, (transparent) 120 millions de personnes, avec plus ou moins de chance si l'on se trouve en Europe, au Danemark, en Hollande ou à Dunkerque et sur le littoral méditerranéen.
 - diminution des réserves en eau douce dans les nappes phréatiques car celles proches des côtes seront envahies par l'eau de mer.
 - menaces sur les villes côtières à moins de 30 kms de la mer diminution des zones cultivables.
- La banque mondiale à chiffrer ces aléas.

Que faire ?

Des pays d'Europe ont déjà réagi, comme l'Angleterre avec la construction d'un barrage anti-crue sur La tamise.

La Hollande avec un endiguement colossal capable de résister à une élévation de 1 mètre des océans et abandon d'une partie des terres cultivables (prises à la mer) en démolissant les digues les protégeant et en rehaussant les digues des zones conservées.

Mais en France les points vulnérables sont nombreux. Et qu'avons-nous prévu ?

Projet liaison Seine-Nord (une priorité du Grenelle de l'environnement) pour relier le Nord de l'Europe à la Seine. Mais si l'eau monte, même que d'un mètre, le port de Dunkerque est submergé ainsi que les canaux y aboutissants.

Donc je me pose la question, à quoi bon construire un canal qui n'aboutira nulle part. Cela fait-il parti de la construction d'un monde durable ?

On pourrait abandonner des infrastructures indéfendables et les reconstruire à l'abri de ces aléas. C'est ce que dit Nicole le Nôtre du BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minier) qui cite comme exemple la route nationale passant sur le cordon dunaire à Sète, actuellement en cours de reconstruction plus en retrait devant l'avancée de la mer.

Coût : 50 millions d'euros pour quelques kilomètres de route.

Cela donne une idée des travaux à engager sans garantie de succès. Mais c'est mieux que de ne rien faire.

Notre association l'UNALCI qui lutte contre les inondations et autres risques naturels se devait de réagir à ces catastrophes annoncées. Une prise de conscience est nécessaire. C'est à nous tous de faire passer le message.

Nota : l'élévation du niveau des océans ne tient pas compte des effets de tempête ou de fortes marées. La montée des océans, d'ici à 2100, ne veut pas dire que l'on ne ressentira pas les effets d'ici là.

Sources : Sciences et vie de Juillet 2008, météorologie nationale, GIEC (Groupement Intergouvernemental d'Experts Climatiques), Yves Sciama et Lise Barnéoud, Stéphane Hallegatte chercheur au CIRED (Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement), Peter Ward, géologue et paléontologue Université de Seattle.

M. COQUELIN Coprésident de l'UNALCI



Calendrier des Activités



1er trimestre 2009



06 Février

Exposé de JL. Barrailler
« La Faune de nos Forêts »



14 Mars

Exposé de la Ligue de protection des Oiseaux (LPO)
« La Nuit de la Chouette »



21 Mars

Opération
« Nettoyage de Printemps »



Pour de plus amples informations:
Tél: 01.34.08.52.56

